

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2013

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

✓ **Intervenante musicale scolaire** : Il y a lieu de régulariser le montant de la participation versée par la commune à la communauté de communes.

✓ **Local et ADMR** : la commune mettra un local communal à disposition de l'équipe locale de l'ADMR si cela s'avère nécessaire.

✓ **Réunions :**

➤ **Commission Intercommunal d'Aménagement Foncier/LGV (CIAF)** : M. le Maire précise que le retrait, du périmètre d'aménagement foncier, de la parcelle communale située à la Laurière et classée en AUC au PLU, a été acté. Il ajoute que la parcelle attribuée aux Penlous en compensation a été réattribuée à la SAFER et la commune pourra l'acquérir ultérieurement si besoin, notamment pour la création d'un bassin de rétention.

➤ **Communauté de Communes et Roue Tourangelle** : Après moult discussions, le montant de la subvention, accordé pour cette course cycliste est de 8 000 € et a été adopté par 12 voix pour, 10 voix contre et 2 abstentions en conseil communautaire, les élus de Villeperdue ont voté contre. Il est spécifié que cette entité bénéficie de 108 000 € d'aides accordées par différentes instances.

➤ **Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre (SAVI)** : Arlette DUCHÊNE signale :

- que les entretiens de fossé non effectués en 2013 le seront en 2014 avec le fossé situé derrière la salle de Ball-trap,
- qu'un riverain a demandé le broyage d'un fossé mais que le SAVI n'y est pas très favorable,
- que le technicien de rivière viendra à Villeperdue mardi 10 décembre, notamment pour le projet de bassin de rétention.

Roland LEBLOIS rappelle que ces fossés sont des fossés d'assainissement qui ont bénéficié de subventions européennes sous réserve qu'ils soient régulièrement entretenus ; à défaut la restitution d'une partie de ces subventions pourrait être demandée.

➤ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)** : Frédéric LUCIER précise que la prochaine réunion est prévue lundi 9 décembre avec à l'ordre du jour l'intégration de la commune d'Esvres sur Indre.

➤ **Bibliothèque/Coups de coeur** : Anita RAVION donne un rapide compte-rendu de la dernière réunion concernant les Coups de Coeur et précise que la prochaine manifestation se tiendra à la salle « Les Albizzias » de Villeperdue le samedi 12 avril 2014 offrant, comme en 2013, 2 séances afin d'accueillir tous les participants dans de bonnes conditions. Un spectacle de marionnettes sera présenté. Le financement du spectacle est réparti pour moitié par la communauté de communes et par la Bibliothèque départementale.

- **Chemins de randonnées pédestres** : Anita RAVION rappelle que pour les chemins de randonnées pédestres de la Communauté de Communes, un thème pédagogique pour Villeperdue avait été retenu : le château de Boisbonnard. Il s'avère que la personne chargée de la préparation du panneau pédagogique, malgré une visite sur place et la transmission de divers documents, manque de matière. De ce fait, cette personne vient d'en faire la remarque auprès d'Anita RAVION en la sollicitant de manière quelque peu désobligeante pour obtenir plus d'informations. Les élus proposent de ne pas laisser les choses en l'état et de lui préparer une réponse.
- ✓ **Référé DROCHON** : Suite au référé déposé par la famille DROCHON, M. le Maire précise que Maître Gérard CEBRON de LISLE a été saisi du dossier par la SMACL pour représenter et défendre les intérêts de la commune. Il ajoute que le dossier a été présenté à l'audience de référé du 29 octobre et a été renvoyé à l'audience du 19 novembre puis à celle du 10 décembre 2013.

Personnel communal

M. le Maire fait le point sur les contrats CUI-CAE et les arrêts de travail ou situations particulières en cours.

Assurances communales

Les contrats communaux d'assurance arrivant à échéance, une consultation a été lancée. Sur les 3 organismes sollicités, 2 offres ont été reçues et la SMACL, offre la mieux-disante, a été retenue à effet du 1^{er} janvier 2014 et pour une durée de 3 ans.

Assainissement

- ✓ **Travaux station d'épuration** : Ces travaux se déroulent selon le planning arrêté.
- ✓ **Gestion 2013 et résultats estimatifs** : Les élus prennent connaissance des résultats estimatifs de la gestion 2013 et notent que les dépenses d'investissement portent essentiellement sur le remplacement d'une pompe et d'armoires de commande ainsi que sur les honoraires et travaux pour la station d'épuration.
- ✓ **Présentation du projet de budget 2014** : M. le Maire fait le point sur les travaux à prévoir en 2014 : solde travaux station d'épuration et charges d'exploitation à venir, remplacement progressif des postes de relevage notamment à l'Arche en prévision du futur lotissement. La nécessité d'équilibrer le budget 2014 va influencer sur le montant de la redevance assainissement en sachant que l'amortissement de la station se fera sur 30 ans ce qui correspond approximativement à la durée de vie d'une telle station.
- ✓ **Participation pour Assainissement Collectif 2014** : Au 1^{er} janvier 2014, cette participation est fixée à 1400 € (au lieu de 1300 €) pour un pavillon ou immeuble avec un seul raccordement et pour un immeuble comportant plusieurs raccordements, 970 € (au lieu de 900 €) à partir du second puis 860 € (au lieu de 800 €) à partir du 5^{ème}.
- ✓ **Redevance 2014** : Le Conseil Municipal, fixe :
 - La part forfaitaire de la redevance assainissement à **76,80 €** (rappel : 74,00 € pour 2013)
 - La part variable applicable sur les consommations à **1,038 €** (rappel : 1,000 € en 2013)
 et décide que la facturation sera désormais semestrielle.

Travaux communaux

- ✓ **Restaurant scolaire et achat de mobilier** : Le nouveau mobilier a été commandé et sa livraison est prévue semaine 52.
- ✓ **LL1 et PALULOS** : la subvention PALULOS pour les travaux de rénovation des logements locatifs du 1 impasse du vieux bourg attribuée s'élève à 13 000 € pour 340 457,554 € TTC avec TVA à taux réduite. Les travaux prévoient la réfection globale extérieure et intérieure du bâtiment, l'isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries intérieures et extérieures, la transformation de 3 à 2 logements au rez de chaussée avec un logement pour personne à mobilité réduite ou en situation de handicap, le réaménagement du second étage et la transformation de 3 à 2 logements.

Ces travaux pourraient être réalisés en 3 tranches avec une demande de DETR pour chaque tranche de travaux ; 1^{ère} demande à prévoir en 2015.

✓ **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** : Pas de demande de subvention au titre de la DETR pour 2014.

✓ **Travaux de voirie : Les Coutants** : Des travaux supplémentaires viennent d'être effectués rue des Coutants : aménagement avec pause de bordures pour une partie de fossé qui n'avait pas été prévue initialement et des travaux complémentaires à l'entrée de la rue côté Nord-Est. Des avenants au contrat ont été signés à cet effet.

Budget-Finances

✓ **Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement des Terres Humides du plateau de Sainte-Maure-de-Touraine (SIATH)** : La commune accepte la somme de 24,81 € lui revenant suite à la dissolution de ce syndicat.

✓ **Subvention** : Le Conseil Municipal décide d'octroyer une somme de 350 € à chacune des associations ci-dessous : la protection civile d'Indre et Loire - les « clowns z'hôpitaux » - les restaurants du cœur.

✓ **Régularisation budgétaire** : Des régularisations budgétaires sont nécessaires sur le budget général et le budget assainissement.

✓ **Tarifs des salles communales** : Une augmentation sur la base de 2,5% environ avec un arrondi à l'€uro supérieur est décidé par le conseil municipal.

✓ **Charges locatives** : Les élus décident une augmentation de 2 % environ pour les charges générales et maintient l'intégration de la part fixe de la redevance assainissement dans ces charges pour les logements locatifs collectifs LL1, LL2 et LL3.

Urbanisme

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) : Les élus ne souhaitent pas préempter pour le bien sis 10 chemin de la Gentillerie.

Dates à retenir

- | | |
|---|--|
| ✓ Portes ouvertes du restaurant scolaire communal | Samedi 7 décembre de 9h00 à 10h00 |
| ✓ Conseil d'école extraordinaire | Samedi 7 décembre à 10h00 – Mairie |
| ✓ Commission du personnel | Mardi 10 décembre à 18h00 - Mairie |
| ✓ Repas de Noël de la cantine | Jeudi 19 décembre à 12h00 |
| ✓ Repas du personnel | Vendredi 20 décembre à 20h00
Auberge Jeanne d'Arc- Sainte Catherine de Fierbois |
| ✓ Distribution des sacs poubelles | Samedi 11 janvier de 9h30 à 11h30 – Mairie |
| ✓ | Samedi 18 janvier de 9h30 à 11h30 – Mairie |
| ✓ Cérémonie des vœux | Vendredi 17 janvier à 19h00 - salle des Albizzias |
| ✓ Prochains CM | Vendredi 31 janvier 2014 à 20h00 – Mairie
Vendredi 7 mars 2014 à 20h00 - Mairie |

Questions diverses

1. Conseil d'école extraordinaire : Céline LEBOEUF précise que les familles ont été destinataires d'un document présentant les 2 horaires envisagés avec un questionnaire sur leurs souhaits et difficultés. Des questions comme la restauration scolaire, la garderie et la récupération des enfants le mercredi après midi seront à aborder. M. le Maire précise qu'il ne prendra aucun engagement au cours de cette réunion.

2. Repas de Noël des écoliers : Les élus sont informés que ce repas offert par la commune à tous les enfants scolarisés auprès des écoles de la commune aura lieu le jeudi 19 décembre. Ils sont invités à participer à ce repas et à aider au service. Arlette DUCHÊNE et Xavier GAUTHIER proposent leur aide.

3. Repas du personnel communal : M. le Maire rappelle que ce repas aura lieu le vendredi 20 décembre 2013, rendez-vous est donné aux participants à 20h00 à Sainte Catherine de Fierbois- restaurant L'Auberge de Jeanne d'Arc

4. Distribution des sacs poubelles : Cette distribution est programmée pour les samedis 11 et 18 janvier 2014 entre 9h30 et 11h30. Aucune remise de sacs ne se fera en dehors de ces permanences. Des élus se proposent pour assurer ces permanences comme suit :

11 janvier : Anita RAVION - Arlette DUCHÊNE - Céline LEBOEUF - Martine CUNHA.

18 janvier : Gérard LEGRAND - Xavier GAUTHIER - Frédéric LUCIER - Philippe LAFARGE.

5. Intervention d'Olivier MESNARD :

Il signale que la RD 21 est très sale ce vendredi soir au niveau du chantier de la LGV et le restera tout le week-end. M. le Maire se rendra sur place.

Il demande ensuite si le choix de l'imprimeur est arrêté pour le bulletin communal. M. le Maire lui précise que le bulletin à paraître sera un bulletin simple et allégé. Il présente aux élus le projet de couverture (une vue de la commune prise d'hélicoptère) ; projet qui est accepté à l'unanimité.

Il informe les élus qu'un enfant s'est blessé contre le nouveau mobilier extérieur de la cantine scolaire avec intervention des pompiers. Il semblerait qu'une installation soit anguleuse et qu'il faudrait prévoir des protections pour éviter d'autres accidents.

Il ajoute qu'une bordure entourant un arbre dans la cour de l'école primaire est à revoir ou à enlever.

6. Guide sur les rythmes scolaires : Céline LEBOEUF signale qu'elle détient une copie de ce guide (édité en mairie) et qu'elle le tient à disposition des autres élus. Elle ajoute, qu'à la lecture de ce dernier, elle pense qu'il ne sera pas possible de se dispenser de mettre en place un projet éducatif territorial d'autant que dans la vie d'un enfant il n'y a pas que l'école.

Le secrétaire de séance